

AVIS

Dépôt de procédures avec date de présentation

Pour les juridictions suivantes :

02, 04, 05, 06, 12, 17, 22 et 80

Veillez prendre note qu'à compter du lundi 7 décembre 2015, les procédures **avec date de présentation** devront être déposées au comptoir 1.156 (Cour de pratique) dans les boîtes identifiées à cet effet, notamment :

- Requêtes introductives d'instance avec date de présentation
- Actes de procédure avec date de présentation
- Nouvel avis de présentation
- Avis de gestion
- Inscriptions par défaut avec date de présentation
- Avis de dénonciation avec date (i.e. : dénonciation des moyens déclinatoires)

Toutes les autres procédures qui n'ont pas de date de présentation continueront d'être déposées dans les boîtes du local 1.120.

La direction